Marseille : délinquance, la vérité des chiffres

30/08/2013 à 13h56

Le 9-3 est plus criminogène que les Bouches-du-Rhône mais Marseille caracole en tête devant Paris et Lyon

Proportionnellement, il se commet deux fois plus de vols à main armée à Marseille qu'à Lyon ou Paris. Les cibles sont souvent des commerces de proximité situés dans les quartiers pauvres.

L'été a fait de Marseille "**la capitale de la criminalité et de la délinquance**". Présentée comme un nouveau Chicago par les uns, comme une ville gangrenée qui échapperait au contrôle par d'autres, quelle est la réalité d'une violence qu'on dit endémique ?

L'ouvrage "Criminalité et délinquance constatées en France en 2012" de la Direction centrale de la police judiciaire réserve aux Bouches-du-Rhône une des marches du podium quelles que soient les infractions visées.

> *Mais rapportées au taux d'infractions pour 1 000 habitants,* ***la Seine-Saint-Denis, ce fameux 9-3, apparaît comme le département le plus criminogène du pays.***

[…] En revanche, une analyse plus fine des statistiques par circonscription de sécurité publique fait caracoler Marseille en tête des trois grandes villes de France, qu'il s'agisse des violences physiques, crapuleuses ou non, des atteintes aux biens – cambriolages, vols de voitures…

Si l'ensemble des médias surveille avec beaucoup d'intérêt le compteur des assassinats commis entre malfaiteurs – **treize morts dans un règlement de comptes depuis le 1er janvier** –

d’autres chiffres sont moins connus, ceux des vols avec violences – ces colliers arrachés – ou des vols à main armée de bar-tabacs, supérettes, petits commerces de proximité…
“Le crime organisé voisine quotidiennement avec la délinquance de l’ordinaire, crapuleuse et violente. Les chiffres inquiètent tant ils sont élevés…” disait le procureur de la République de Marseille en 2011. En début d’année, il évoquait toujours le “chiffre affolant” de vingt-neuf agressions par jour. En 2012, la police a recensé 20 143 atteintes à l’intégrité physique dans la circonscription englobant Marseille, Allauch et Plan-de-Cuques. Soit un taux de 22,63 pour 1 000 habitants, bien au-dessus des 12,69 enregistrés dans la circonscription de police de Lyon – la capitale des Gaules et sa banlieue “chaude” – ou du taux parisien de 15,64.
Véritable plaie marseillaise, il se commet deux fois plus de vols à main armée (avec une arme à feu) à Marseille qu’à Lyon ou Paris. On en dénombre 249 dans la cité phocéenne (0,28 pour 1 000 hab.), 137 à Lyon et 304 à Paris (0,13 pour 1 000 hab. pour les deux villes). Première marche encore pour Marseille s’agissant des vols avec violences (9 615 agressions sans arme soit 10,8 pour 1 000 hab.) contre 2 938 à Lyon (2,87 pour 1 000 hab.) et 16 125 à Paris (7,11 pour 1 000 hab.).

> *Qu’il s’agisse des cambriolages, des vols de voiture ou à la roulotte, **Marseille ne lâche pas sa première place**.*

Avec un taux de 70,5 atteintes aux biens pour 1 000 habitants (62 747 infractions), elle devance Paris (66,7 pour 1 000 hab. et 151 327 infractions) et Lyon (56,62 pour 1 000 hab. et 57 883 infractions). Ensuite Nice et les Alpes-Maritimes se dessinent comme une zone marquée par les vols.
[…] En 2012, les services des stups lyonnais et parisiens ont mieux travaillé que leurs homologues marseillais : 5,5 interpellations pour 1 000 habitants contre seulement 3,5 sur les bords de la Méditerranée.
La Provence